



BUREAU

Relevé de Décisions

23 Avril 2020
Visio / Audio

<u>Présents</u>	Pierre LERESTEUX, Président Roger DESHEULLES, Jean-Michel KOCISZEWSKI, Jean-Pierre GALLIOT, Jean-Luc GIFFARD, Gilbert LEU, Sauveur CUCURULO, André LOUP, Jean-Pierre LOUISE, Jean LIBERGE, Bertrand VOISIN
<u>Assistent</u>	Mmes ABERGEL et DAYAUX M. MONTAGNE

M. LERESTEUX souhaite la bienvenue aux membres. Il rappelle qu'il est nécessaire de prendre son temps afin de traiter les dossiers de procédures (discipline, appel, statut des éducateurs, etc.) et demande une grande solidarité de tous pour les prochaines semaines. Il remercie M. KOCISZEWSKI de sa présence aux réunions des présidents de Ligue et lui donne la parole pour qu'il relate les dernières avancées.

1- POINT SUR LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUES

M. KOCISZEWSKI fait un état des échanges qu'il a eus lors des réunions des mardi 21 et mercredi 22 avril avec l'ensemble des présidents de Ligue.

Les Compétitions :

Les classements officiels des compétitions nationales ne seront pas établis tout de suite. Il faut en effet tenir compte des quelques clubs qui ont informé la FFF qu'ils ne souhaitaient pas monter pour des raisons financières. Les classements devraient sortir courant juin.

La LFA a félicité la Bourgogne et la Normandie pour le travail effectué dans le cadre de la préparation des réunions et des questions posées visant les problèmes rencontrés dans l'établissement des classements.

Nous devrions avoir des réponses lundi prochain.

M. LEU souhaite apporter un complément. Nous n'avons pas demandé quels droits d'appel mentionner sur nos décisions, ainsi qu'une précision suite à la remarque de M. CUCURULO au sujet des U15. Un complément sera apporté dans nos questions à la LFA.

Procédures :

La Visio Conférence est possible pour les dossiers disciplinaires et d'appel et il est nécessaire de se réunir rapidement. En ce qui concerne les délais (différenciation entre des sanctions en matchs et celles en mois), le service juridique de la FFF va mener une réflexion sur le quantum des sanctions. M. LEU informe le Bureau que courant de semaine prochaine, concernant son domaine de responsabilité, les procédures seront lancées pour traiter ces dossiers la semaine qui suit (afin de respecter les délais de convocation). M. KOCISZEWSKI informe le Bureau qu'aucune amnistie ne sera accordée.



Il précise également que l'ordonnance ministérielle traitant des conditions d'appel devrait paraître rapidement.

M. LERESTEUX informe les Districts que la LFA souhaite que toutes leurs demandes soient centralisées par les Ligues (trop de demandes à traiter lorsque les Districts passent en direct).

M. LE GRAET doit intervenir vendredi afin de fournir des précisions.

2- POLE ESPOIRS

M. MONTAGNE précise que le recrutement des jeunes du pôle espoirs se fera sur dossiers. Les parents de jeunes pressentis ont été contactés et pour le moment, il reste environ 25 jeunes en lice. Le recrutement du Directeur a également été décalé.

A priori, le pôle devrait être prêt pour le 1^{er} septembre selon les informations transmises par la SHEMA.

3- DIVERS

3.1 - Championnat U15 - 2 phases.

M. CUCURULO précise que pour le championnat R2 U15 : Les Districts doivent réintégrer les clubs qui ont accédé au niveau régional au mois de janvier pour les réintégrer au 1^{er} septembre 2020.

M. LERESTEUX souhaite que la Commission Régionale de Préformation se réunisse rapidement par visioconférence afin de faire un point sur les interrogations des districts sur toutes ces thématiques.

3.2 – Licences

Il n'y a pas de changements dans les procédures et délais. La clôture des licences pour la saison 2019/2020 se fera comme auparavant au 30 avril et l'ouverture aux demandes de licences au 1^{er} juin. Une question doit être soulevée auprès de la FFF afin de savoir si la date du 15 juillet pourrait être décalée, et ce, notamment en raison des fusions qui pourraient avoir des difficultés à être actées, les assemblées générales de dissolution et de fusion qui devaient se tenir courant du mois d'avril / mai ne pouvant être tenues.

3.3 – Dossiers de Fusion

M. LERESTEUX souhaite avoir les remontées des clubs sur leurs dossiers à fin avril. Le Bureau statuera sur ces dossiers courant mai.

3.4 – Fonds de solidarité

Pour le moment, il n'y a pas d'avancées sur ce sujet.

3.5 – Communiqué du Président

Le communiqué est lu et validé par le Bureau pour un envoi à l'ensemble des clubs et une publication.

3.6 – Solidarité Ligue / Districts

Il est décidé que l'ensemble des classements des Districts et de la Ligue sortiraient à la même date.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES

